

Compte-rendu de la réunion de travail du Conseil d'administration

Jeudi 1er mars

10h00 - 12h00

Présents: René Perier, Stéphane Amour, Geneviève Campodonico, Françoise Simon, Catherine Jacquin, Ivan Martouzet, Renaud Dumas

Excusés : Laurent Parzy, Pierre Fabre, Marie-José Caccialupi

1. Préparer l'assemblée générale 2018	1
2. Resserrer les liens avec les associations du territoire	1
3. Proposition de partenariat de l'Eco-musée de la Roudoule.....	2
4. Lancer les appels à cotisation 2018.....	2
5. Répondre à des appels à projets en 2018	3
6. Préparer la réunion de suivi poste Renaud et le bureau syndical du 30 mars.....	3
7. Décider les modalités de mise en page et d'impression du rapport d'évaluation et de sa synthèse	4

1. Préparer l'assemblée générale 2018

a. Définir la date (cf. sondage) et le lieu

Après lecture du sondage, il est convenu de fixer le 14 avril 2018 pour la prochaine assemblée générale, à Gréolières (sous réserve de disponibilité)

b. Définir le format et le thème et le contenu de la journée

Il est proposé de réaliser l'assemblée générale sur une journée entière, avec deux cibles :

- les membres, avec un focus sur les pistes d'améliorations pour l'organisation et le fonctionnement du CdD, inscrites dans le rapport d'évaluation
- les associations du territoire : présentation des 5 ou 6 actions principales 2018 et en discuter avec elles.

Le film « une envie de territoire » sera projeté.

2. Resserrer les liens avec les associations du territoire

Il avait été convenu de resserrer les liens avec les associations du territoire. Un tableau recensant des associations (non exhaustif) est en cours de constitution et avait été partagé.

Après avoir recensé les associations du territoire, des partenariats peuvent être noués sur quelques actions du programme 2018. L'Assemblée générale à laquelle seront invitées les associations, sera l'occasion de tisser ces partenariats.

Par ailleurs, Une association de valorisation du Val de Chanan et de La Penne va être créée prochainement.

Conseil de Développement du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

Stéphane Amour se propose de travailler sur le sujet et de tenter d'actualiser les listings du CdD.

Un classement entre les associations du territoire avait été initié, en fonction du rapprochement entre l'objet des associations et celui du CdD. Un autre critère pourrait être l'emprise de l'association : locale, régionale ou nationale.

René a participé à une réunion plénière du Collectif des associations citoyennes à Paris: des sujets intéressants ont été abordés, notamment sur la place des associations dans la gouvernance et sur l'avenir des associations. René propose d'en parler lors d'une prochaine réunion.

Décisions :

- On invite et contacte certaines associations d'ici l'assemblée générale : Stéphane est référent sur le sujet.
- Renaud envoie le listing des associations à Stéphane.
- Renaud envoie également le programme 2018 (non encore finalisé) pour servir de support aux échanges avec les associations.

3. Proposition de partenariat de l'Eco-musée de la Roudoule

La proposition de partenariat (cf. mail du 23/02/2018 19:03) est rappelée et il est précisé que ce projet s'inscrit dans un programme plus large, avec le Parc du Verdon, le Parc des Préalpes d'Azur, Les croqueurs de pommes, etc.

Deux projets vont être présentés au programme LEADER, présentant tous deux une dimension participative :

- le premier concernant l'identification et la recherche sur les variétés et les usages autour des vergers, avec comme chef de file l'écomusée de la Roudoule. Il devrait être proposé en commission LEADER en avril
- le second concernant la valorisation des vergers, plus centré autour des agriculteurs, avec comme chef de file Agribio06 (dont Davidde). Le projet est moins avancé et sera plutôt présenté au programme LEADER à l'automne.

C'est dans le cadre du premier projet qu'une demande de partenariat a été proposée.

Dans le cadre du second projet, Davidde a également demandé si le CdD était susceptible de porter un service civique afin de mener une étude de marché, première étape du projet.

Pour que le CdD puisse se positionner sur cette dernière sollicitation, il faut que Davidde précise le contenu de la mission attendue.

Décisions :

- Ivan contacte Davidde pour préciser sa demande et les missions que pourrait réaliser un(e) volontaire en service civique
- Renaud rédige une réponse favorable de partenariat à l'écomusée de la Roudoule.

4. Lancer les appels à cotisation 2018

Il est proposé de faire un bilan du nombre d'adhérents, de leur typologie (on n'en a pas assez, on en a perdu, etc.) pour aider à mieux cibler les appels à cotisation.

Conseil de Développement du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

La volonté est d'augmenter le nombre de membres, actifs, mais aussi des sympathisants et des associations, pour pouvoir être plus crédible auprès des élus du territoire mais aussi pour augmenter les cotisations et donc les fonds propres. Plus il y a d'actions de terrain, plus il y aura d'adhésions.

Décisions :

- L'appel à cotisation sera fait comme chaque année, aux membres et anciens membres du CdD, en rajoutant les actions prévues en 2018 et le lien vers le site HelloAsso pour le règlement en ligne. Il sera ensuite diffusé plus largement aux associations du territoire.
- Une affiche sera réalisée pour être affichée dans toutes les mairies et avoir une visibilité sur l'ensemble du territoire

5. Répondre à des appels à projets en 2018

Le lien vers les appels à projet recensés pour l'instant est rappelé :

https://www.dropbox.com/sh/gcotyoqiypaiopt/AAArpLtq0kCn2GAiZe3_woC_a?dl=0

Il est convenu de répondre en priorité sur l'appel à projet de la fondation de France sur le logement.

Il est nécessaire de lever les malentendus pour ne pas que les actions du CdD rentrent dans la case « information, sensibilisation » ou d'autres critères qui excluraient à priori le CdD → contacter les fondations pour préciser si nos actions rentrent dans leur cadre.

Décisions :

- René appelle la fondation de France pour vérifier les conditions d'éligibilité pour l'AAP « transition écologique ».
- Renaud propose une première réponse à l'AAP « logement »

6. Préparer la réunion de suivi du poste de Renaud du 23 mars et le bureau syndical du 30 mars

La distinction entre la réunion de suivi de poste (point technique avec la direction) et le bureau du Parc (échange plus politique avec les élus) est précisée.

Un retour sur le comité syndical et des discussions qui y ont eu lieu sur l'économie de la biodiversité est fait.

Parmi les sujets à aborder lors de ces deux rencontres :

- Question de la temporalité de la participation du CdD dans la préparation des décisions et question de l'articulation et de la complémentarité entre démarches descendantes et démarches ascendantes. Le CdD rappelle que la participation doit se situer le plus en amont possible dans les processus de concertation. Ce sujet pourrait être abordé dans un premier temps avec la direction, puis au bureau du parc.
- Evoquer aussi les relations CdD/SM,

La rencontre autour du suivi du poste de Renaud est prévue le 23 mars à 16h00, à Escragnolles

Il est convenu d'organiser le prochain CdD le 23 mars prochain, à 18h00, à Escragnolles. Le calendrier commence à être contraint mais chaque membre n'est pas « obligé » de participer à tout. Le CA peut notamment désigner des représentants du CdD pour les rencontres avec la direction et les élus.

Conseil de Développement du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

7. Décider les modalités de mise en page et d'impression du rapport d'évaluation et de sa synthèse

Impression

- L'impression du rapport d'évaluation sous format « livre » (dos carré-collé) coûte :

Sud Graphic (Grasse)	Nis Photoffset (Saint-Laurent du Var)	Perfectmix (Villeneuve-Loubet)
250 exemplaires 4 377.00 Euros HT	250 exemplaires 3 198.00 Euros HT	250 exemplaires 2 234,00 Euros HT
350 exemplaires 5 294.00 Euros HT	350 exemplaires 3 295.00 Euros HT	350 exemplaires 3 016.00 Euros HT
500 exemplaires 5 504.00 Euros HT	500 exemplaires 3 442.00 Euros HT	500 exemplaires 3 426.00 Euros HT
	1000 exemplaires 3 896.00 Euros HT	1000 exemplaires 4 090.00 Euros HT

Autre possibilité de finition: dos avec spirale →

- 500 Impression offset..... 3 774,00 EUR
- 1 000 Impression offset.....5 109,00 EUR

Coût indicatif pour une impression en interne avec spirales : 6 euros, sans le temps passé (environ 20 minutes par rapport) + achat papier épais pour couverture (20 € la ramette de 125 feuilles = 60 rapports)

Mise en page :

Renaud a réalisé une première version de mise en page paysage en 3 colonnes (104 pages). Pour réaliser une impression de qualité, il reste encore du travail pour l'insertion de photos, et incorporer des images de plus haute qualité, etc.

Quantités à imprimer :

Lors de la précédente réunion, des pistes ont été abordées (proposition) :

Destinataires	Quantité			
Maires des communes du Parc	45			
Présidents d'EPCI	4			
Autres Conseil de développement du territoire	4			
Autres Conseils de développement hors territoire	10			
Fédération des Parcs	1			
Tous les Parcs naturels régionaux	51			
Région PACA (Président et services)	2			
Département 06 (Président et services)	2			
Membres du Conseil de développement	50			
Anciens membres ayant participé au travail	10			
Syndicat mixte du Parc (délégués et techniciens ?)	46			
Coordination nationale des CdD	1			
TOTAL	226			

Conseil de Développement du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

Propositions à discuter :

- Imprimer le rapport format paysage en 3 colonnes avec la reliure « dos carré-collé » ?
- Imprimer le rapport format paysage 3 colonnes avec la reliure « spirale » ?
- Faire un mix des deux en identifiant les cibles ?
- Refaire une mise en page sous forme de livre A5 (200 pages environ) et redemander des devis pour ce type de format ?
- Inscrire le livre à l'ISBN, avec code barre, et le proposer à la vente à prix coûtant ?
- Mettre en page la synthèse (8p) et l'imprimer pour l'envoyer à tous et lien vers rapport complet en ligne ?

Décisions :

- Il est convenu d'imprimer le rapport avec la finition dos carré-collé, pour un nombre d'exemplaires entre 250 et 350 (au moins-disant).
- Les membres font des propositions sur le nombre d'envoi et les cibles, sur la base du tableau ci-dessus.
- Un sondage préalable sera réalisé auprès de ces cibles afin de juger leur intérêt pour la lecture de ce document : pas de diffusion massive.

Saint-Vallier de Thiey, le 1^{er} mars 2018